

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
BULLETIN D'INFORMATION DE DÉCEMBRE

Bonjour chers parents,

Voici le dernier bulletin d'information en cette année 2022. Profitez bien des vacances qui arrivent à grands pas. Amusez-vous en famille pour que joie et fous rires meublent vos journées! Divertissez-vous et savourez pleinement tout le temps qu'il vous sera possible de passer en famille. Nous serons très heureux de retrouver vos enfants en janvier 2023!

Le personnel de l'école se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année!

Bonne lecture,

Mélanie Custeau, Directrice

Émilie Labrecque, Directrice adjointe

DATES IMPORTANTES : ATTENTION changement de date pour Noël D'Antan en raison de la météo

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE : **NOËL D'ANTAN DE 13 H À 16 H CENTRE RICHARD-GINGRAS (voir la pièce jointe)**

Lundi 12 décembre : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.

Vendredi 23 décembre : Fin des classes et départ une heure plus tôt soit : 14 h 05

Du 26 décembre au 6 janvier : **Congé des Fêtes**

Lundi 9 janvier : Journée pédagogique; le service de garde est ouvert.

TRANSPORT SCOLAIRE DEVANCÉ – VENDREDI 23 DÉCEMBRE

Par tradition, le CSSRS accorde un congé de Noël à tous les élèves une heure avant la fin habituelle des classes. **Le vendredi 23 décembre, l'école se terminera donc à 14 h 05. Le transport sera aussi devancé d'une heure.** Le service de garde assurera la relève jusqu'à 18 h pour les élèves inscrits. Nous vous invitons à prévoir quelqu'un à la maison pour accueillir les enfants transportés par autobus.

PANIER DE NOËL

À l'occasion de la fête de Noël, les élèves de l'école ont décidé de s'impliquer et de faire un geste de partage afin de bonifier les Paniers de Noël. Ils vous invitent à apporter des denrées non périssables à l'école. Collecte de denrées : 25 novembre au 9 décembre 2022. Merci de votre support et de votre générosité lors de cette collecte de victuailles!

*** Si vous souhaitez faire une demande de dépannage alimentaire, veuillez contacter le 819-238-4210 et laisser vos coordonnées.

OBJETS PERDUS : IMPORTANT

Veuillez prendre note de la procédure pour récupérer les objets/vêtements perdus.

1- Toujours identifier les vêtements et objets de vos enfants, le nom complet est préférable.

2- Venir les chercher sur l'étagère des objets perdus, près des casiers du central.

3- S'ils ne sont pas là, revenir fréquemment pour vérifier.

4- Toujours pas retrouvés? Vous pouvez écrire à l'adresse courriel de l'OPP afin qu'ils regardent dans la boîte d'objets perdus non identifiés et non réclamés, mis de côté pour un mois.

Chaque fin de mois, les objets perdus non réclamés (qui ont été conservés pendant le mois passé) seront envoyés aux écoles défavorisées du CSSRS.

Il est de votre responsabilité d'identifier vos biens et de venir les récupérer en cas de perte. Des parents de l'école nous ont gentiment offert leur aide afin d'organiser l'étagère. L'école s'occupe de la gestion des objets non réclamés et de l'envoi aux écoles défavorisées. Merci de votre collaboration!

COVID-19

Au mois de novembre, le gouvernement du Québec a annoncé des changements de consignes entourant la gestion de la COVID-19. En voici les grandes lignes :

- L'isolement de cinq jours pour les personnes positives à la COVID-19 n'est plus obligatoire.
- Si l'élève a la COVID-19, il peut venir à l'école si son état le permet, mais il doit porter un masque d'intervention jusqu'à la disparition des symptômes (pendant 10 jours) dans l'établissement.
- Si l'élève vit avec une personne déclarée positive à la COVID-19, il doit être présent à l'école, mais doit aussi porter le masque d'intervention pendant 10 jours.
- L'élève doit porter le masque d'intervention pendant 10 jours pour lutter contre l'ensemble des infections respiratoires, incluant la COVID-19.
- L'élève doit rester à la maison en cas de fièvre.

Il faut encore être prudents; plusieurs gestes peuvent être posés pour limiter la transmission du virus.

Pour plus d'information, visitez le [site Web du gouvernement du Québec](#).

PAUSES ET JEUX À L'EXTÉRIEUR – ON PROFITE DE L'HIVER!

Même en période hivernale, les pauses et les jeux à l'extérieur sont extrêmement bénéfiques pour la réussite éducative de votre enfant, ainsi que pour son bien-être social, physique et psychologique. Afin de déterminer si les récréations auront lieu normalement, si elles seront écourtées ou si elles se dérouleront à l'intérieur, notre équipe prend toutefois en considération plusieurs facteurs (conditions météorologiques, niveau d'intensité des activités, etc.) et s'appuie sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie.

Dans tous les cas, il importe que chaque enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur. Comme mentionné dans le code vestimentaire, durant la période d'hiver, le port de l'habit de neige complet est **obligatoire** (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes). N'oubliez pas de bien les identifier!

Voici quelques autres recommandations :

- Assurez-vous que votre enfant puisse être vêtu de couches de vêtements pouvant être mis ou enlevés facilement. Par temps froid, il faut couvrir le plus de peau possible.
- Pensez à un chapeau ou une tuque qui couvre les oreilles. La plus grande partie de la chaleur corporelle est évacuée par la tête et les oreilles sont particulièrement sensibles aux engelures.
- Préférez les mitaines aux gants par temps très froid. Votre enfant pourra ainsi y replier les doigts pour les maintenir au chaud.

- Choisissez des bottes chaudes et imperméables qui laissent assez d'espace pour bouger les orteils et pour ajouter une paire de bas supplémentaire, s'il y a lieu.

Source : <https://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/frostbite>

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES – SESSION HIVER/PRINTEMPS 2023



Les quatre écoles secondaires du CSSRS proposent aux élèves de la 1^{re} à la 6^e année du primaire de commencer l'année 2023 en force grâce des activités parascolaires captivantes!

Pour en savoir plus sur les activités de l'hiver ou du printemps 2023, ainsi que sur les dates limites pour l'inscription, consultez la page <https://cssrs.gouv.qc.ca/activitesprimaire>

RESSOURCES D'AIDE POUR LES FAMILLES

C'EST DIFFICILE AVEC VOTRE ENFANT EN CE MOMENT?
Si ça ne va pas, contactez-nous.

INFO-SOCIAL (24/7)
811, option 2

Problèmes de comportement, intimidation, organisation familiale, conflits, gestion des émotions, anxiété, séparation, etc.

On est là pour vous écouter et vous accompagner.

Les intervenants de l'équipe jeunesse de votre CLSC.

RESSOURCES POUR LES FAMILLES
santeestrie.qc.ca/famille

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Québec

Confidentiel et gratuit

CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

Pour les jeunes de 5 ans et plus, il est recommandé de surveiller le temps d'écran, et ce, pour tous les types d'écrans et tous les types d'usages (divertissement, communications, travaux scolaires, etc.). La Société canadienne de pédiatrie (SCP) propose aussi aux parents une série de recommandations qui favoriseront le bien-être numérique de leur enfant.

1. Gérer l'utilisation des écrans.
2. Favoriser une utilisation constructive des écrans.
3. Donner l'exemple d'une saine utilisation des écrans.
4. Surveiller les signes d'une utilisation problématique des écrans à tout âge.

En tant que parent, l'important est de viser un équilibre numérique pour tous les membres de la famille en limitant le temps d'utilisation quotidien, mais aussi en donnant la priorité aux contenus de qualité, consultés à des moments appropriés et, bien sûr, en proposant plus de moments déconnectés.

Source : https://pausetonecran.com/ecrans-recommandations/?fbclid=IwAR19Tbmk0YY4BBsP0xMY_4DLP2BOa8IVjYTkKhKJ5c1YQ2qVtW25QjsGF1o

RAPPEL : EN CAS DE TEMPÊTE – INFO-ALERTE

Mode veille

Chaque jour, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une condition météorologique difficile, si nécessaire. Cette veille est publiée sur la [page Facebook](#) ainsi que sur le [site du CSSRS](#).

Le jour même

Avant 5 h le matin, lorsque les conditions climatiques l'exigent, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) collecte les données et parcourt les routes sur le territoire du CSSRS afin de prendre la décision quant à la suspension ou non des cours et du transport scolaire.

Cette opération se fait en tenant compte de différentes sources météorologiques et en collaboration avec plusieurs intervenants :

- la direction du SRFTS;
- le régisseur (évaluation des routes);
- les transporteurs scolaires;
- les autres centres de services scolaires de l'Estrie;
- la Commission scolaire Eastern Townships;
- la Société de transport de Sherbrooke (STS);
- les responsables du déneigement municipal et provincial.

Prise de décision

La direction du SRFTS communique les observations, avant 6 h, à la Direction générale pour la prise de décision. Cette dernière tient autant compte des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied. De nombreuses personnes participent à l'analyse et à la prise de décision, mais considérant le vaste territoire du CSSRS et ses particularités urbaines et rurales, il est possible que la décision ne reflète pas la réalité de l'environnement de chacun de ses 47 établissements.

Où et quand trouver l'information?

Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, le CSSRS annonce s'il y a suspension des cours et du transport scolaire. Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes [Facebook](#) et [Twitter](#) ainsi que sur la boîte vocale du CSSRS. Une alerte rouge apparaît également en haut du site du CSSRS. Les médias régionaux sont également informés simultanément.

SAINES HABITUDES DE VIE

Le CSSRS vous offre plusieurs références intéressantes sur, entre autres, la saine alimentation et la gestion du stress/anxiété. Avec la fatigue du mois de novembre qui s'est installée et de la fin de la première étape, il peut être intéressant de s'informer sur ces outils et moyens.

[Saines habitudes de vie - Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke \(gouv.qc.ca\)](#)

RETOUR EN JANVIER

Le service de garde sera ouvert le 9 janvier 2023 pour les élèves inscrits. Sinon, on retrouve vos enfants dès le 10 janvier 2023. Nous serons le jour 8.

COIN DE PARENTS

Dorénavant, les documents que nous voulons vous partager se retrouveront sur le site de l'école, dans le coin de parents, parce que les documents trop volumineux ne peuvent pas être envoyés de façon regroupés dans un même courriel. Ceci limitera donc la quantité de courriels qui vous sera envoyés. N'oubliez pas d'aller le consulter fréquemment! De petits rappels vous seront faits lorsque nous y ajouterons de l'information.

La semaine prochaine, vous y trouverez une suggestion de formation pour démystifier le plan d'intervention.

QUELQUES PISTES POUR SOUTENIR VOTRE ENFANT À LA MAISON EN LECTURE

Votre enfant n'a pas envie de lire :

Offrir le choix du moment ou de l'endroit pour réaliser la lecture;

Proposer de lire avec un objet spécial (une lampe de poche ou une baguette magique);

Partager la lecture (lire chacun son tour) ;

Lancer une discussion à partir de la page de couverture ;

Offrir le choix de réaliser la lecture à son animal, à sa sœur ou à sa grand-maman.

Joyeux temps des Fêtes!

